

Section Européenne au Lycée Public Polyvalent Caroline AIGLE

À destination des futurs élèves de Seconde de l'année 2024-2025

Qu'est-ce que la Section Européenne au Lycée Polyvalent de Nort-sur-Erdre ?

S'engager sur trois années* (à partir de la classe de Seconde) pour **2 heures supplémentaires** chaque année dont :

- 1 heure en Anglais
- 1 heure d'Histoire-Géographie en Anglais en DNL (=Discipline Non Linguistique)

* L'équipe pédagogique se réserve le droit de rompre l'engagement au cours de l'année de seconde si la motivation et le travail de l'élève ne correspondent pas aux attentes de la section.

Quelle évaluation en Section Européenne ?

- Chaque année, l'évaluation prendra en compte la participation, l'implication et la progression de l'élève

Au BACCALAURÉAT (en Terminale) :

- Une épreuve spécifique orale en DNL
- Le contrôle continu en Anglais et en DNL

Pourquoi choisir d'aller en Section Européenne ?

- Avoir envie de communiquer encore davantage en Anglais
- S'engager à être acteur, sérieux et motivé en cours de Section Européenne
- Explorer l'Histoire et la Géographie sous un autre angle
- Ouvrir sur des parcours internationaux, universitaires et professionnels
- Satisfaire sa curiosité culturelle et parfaire sa connaissance du monde



Validation et valorisation de ce cursus

Sur le diplôme du Baccalauréat, une **mention Européenne** apparaît si l'élève obtient au moins **10/20** en DNL et au moins **12/20** en Anglais

Comment candidater ?

Avec le dossier d'inscription, fournir une **capsule vidéo** dans laquelle vous vous mettez en scène en présentant vos intérêts ainsi que vos **motivations à intégrer la section européenne**. Celle-ci doit être exclusivement réalisée en **anglais**, entre **2 et 4 minutes**. Une commission sélectionnera les 24 candidats les plus motivés et communiquera la décision aux familles.

